

# ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE : À LA RENCONTRE DES COLLECTIVITÉS ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ENGAGÉS

19 juin 2017

Cette rencontre, organisée par le Comité francilien de l'économie circulaire et le teddif à l'occasion de la sortie de l'édition 2017 du recueil cartographique des initiatives franciliennes en économie circulaire, a rassemblé plus de 100 personnes issues d'horizons variés (entreprises, collectivités, associations, acteurs institutionnels). Elle a été l'occasion de faire découvrir aux participants 14 projets franciliens d'économie circulaire et le site des Grands Voisins, tout en leur permettant d'échanger avec des porteurs de projets et des acteurs territoriaux et institutionnels de l'économie circulaire.

Ce livret rend compte des échanges qui ont eu lieu au sein des groupes de travail autour de chacune des présentations de projet, sous la forme de fiches de capitalisation. Il reprend la classification du recueil cartographique des initiatives franciliennes en 7 champs :

- |  |  |
|--|--|
|  <p><b>APPROVISIONNEMENT DURABLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La valorisation des boues d'épuration en carburant propre</li> <li>• Une restauration collective alimentée en produits de proximité</li> <li>• La mise en place d'une filière complète autour d'un agromatériau</li> </ul> |  <p><b>CONSOMMATION RESPONSABLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plateforme de prêt et d'emprunt d'objets entre particuliers</li> <li>• Une agriculture hors-sol sur des friches urbaines et péri-urbaines</li> </ul>   |
|  <p><b>ÉCO-CONCEPTION</b></p>  |  <p><b>RÉEMPLOI, RÉUTILISATION, RÉPARATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre de service pour aider à la revalorisation des invendus</li> <li>• Une plateforme web/mobile pour l'échange local de ressources</li> <li>• Collecte, reconditionnement et revente des cartons de déménagement</li> </ul> |
|  <p><b>ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE</b></p>   |  <p><b>RECYCLAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une valorisation des déchets organiques en milieu urbain</li> <li>• La création de pigments à partir de déchets alimentaires</li> <li>• Une culture urbaine de champignons sur marc de café</li> </ul>  |
|  <p><b>ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vélos électriques partagés, un outil au service de l'EIT</li> <li>• Une plateforme de mutualisation et d'échanges inter-entreprises</li> <li>• Une application de covoiturage domicile-travail</li> </ul>              |  |

# LA VALORISATION DES BOUES D'ÉPURATION POUR PRODUIRE DU CARBURANT PROPRE

 **PORTEUR(S)**  
Suez et SIAAP
  **PROJET**  
BioGNVal - Méthanisation et production de carburant liquide
  **ANNÉE DE LANCEMENT**  
2013

## Intervenant :

Pierre Coursan - Suez

## Pour en savoir plus :

- [www.suez.com/fr/Actualites/BIOGNVAL-une-innovation-technologique-au-service-de-la-transition-energetique](http://www.suez.com/fr/Actualites/BIOGNVAL-une-innovation-technologique-au-service-de-la-transition-energetique)
- [www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/biogval.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/biogval.pdf)

Le démonstrateur industriel BioGNVal, situé à Valenton (94), produit une énergie renouvelable grâce à un procédé innovant permettant la valorisation des boues d'épuration issues des eaux usées. Ces boues sont méthanisées et le biogaz ainsi obtenu est épuré afin d'obtenir du biométhane, qui est ensuite liquéfié (réduisant ainsi son volume par 600). Sous cette forme, il est transportable et utilisable comme carburant pour poids lourds. Ce carburant n'émet pas de particules fines et réduit de 50 % les nuisances sonores et de 90 % les émissions de CO2 par rapport à un moteur fonctionnant au diesel. Le démonstrateur permet de produire une tonne par jour de carburant, correspondant à deux pleins de poids lourds. Ce projet, porté par Suez et par le SIAAP, a également mobilisé les savoir-faire de start-up (Cryo Pur et ThermoKing) ou encore des groupes Engie et Iveco.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Volonté politique des collectivités d'aider les entreprises à démontrer et développer leurs innovations
- Travail associant collectivités, grand groupe et start-up

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

Les seules difficultés résident dans une réglementation qui ne "suit pas" et qui ne facilite pas. Techniquement, il est préférable d'accoler le méthaniseur à une station d'épuration déjà existante.

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<b>Impulser</b> SIAAP		<b>Orienter</b> ADEME via l'étude de faisabilité
	<b>Animer</b> Suez, SIAAP, Cryo Pur		<b>Opérer</b> anticiper le changement de la réglementation pour permettre le développement
	<b>Accompagner</b> rôle des services de l'État pour aider les porteurs à interpréter la réglementation et à la mettre en oeuvre		<b>Financer</b> accompagnement financier important de l'ADEME de A à Z
	<b>Capitaliser</b> grâce au teddif et au comité francilien de l'économie circulaire		<b>Diffuser</b> rôle du Ministère, des collectivités

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Oui ! Des villes comme Strasbourg, Grenoble, Annecy, Angers, Quimper ... sont déjà engagées dans des démarches de valorisation des biodéchets. La méthanisation est possible avec tous types de déchets organiques, urbains, verts ...

# UNE RESTAURATION COLLECTIVE APPROVISIONNÉE EN PRODUITS DE PROXIMITÉ

## Intervenants :

**Jean-Loup Rottembourg** - Terre et Cité / Loges-en-Josas  
**Élodie Lemiere** - Versailles Grand Parc



PORTEUR(S)  
Terre et Cité



PROJET  
Approvisionnement en  
produits de proximité



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2011

## Pour en savoir plus :

- [www.terreetcite.org](http://www.terreetcite.org)

Depuis sa création en 2001, Terre et Cité agit pour rapprocher les différents acteurs du développement d'une agriculture sur le Plateau de Saclay et mène de nombreuses actions de sensibilisation et de coordination des acteurs du territoire. L'association a identifié la nécessité de promouvoir une agriculture locale sur le Plateau de Saclay et de rapprocher les points de production des consommateurs. Elle a ainsi œuvré pour l'introduction de ces produits dans la restauration collective et contribué à l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Terre et Cité a également développé un outil cartographique à l'intention des habitants du Plateau pour faire connaître les points de vente et les autres richesses présentes sur le territoire.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Enjeu de l'agriculture de proximité sur le territoire (lié notamment à l'OIN Plateau de Saclay)
- Lancement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) : historique d'un travail collectif entre acteurs sur l'agriculture périurbaine dès 2013, avec les 3 agglos (Versailles Grand Parc, Paris Saclay et Saint-Quentin en Yvelines)
- Pour la cartographie collaborative, association d'autres acteurs pour valoriser leurs initiatives et ainsi décloisonner ses cibles et ses contenus
- Pérennité du modèle économique de la cartographie (coûts développement, hébergement et animation) : acheter directement via la carto, faire payer les agriculteurs pour figurer sur la carto ?
- Utilisation de la cartographie comme outil de communication et de valorisation de la démarche LEADER et du PAT

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Début d'une diversification agricole
- Logique d'Open Data : responsabilité des collectivités et des acteurs pour s'approprier et diffuser

# UNE RESTAURATION COLLECTIVE APPROVISIONNÉE EN PRODUITS DE PROXIMITÉ

## Intervenants :

Jean-Loup Rottembourg - Terre et Cité / Loges-en-Josas  
Élodie Lemiere - Versailles Grand Parc



PORTEUR(S)  
Terre et Cité



PROJET  
Approvisionnement en produits de proximité



ANNÉE DE LANCEMENT  
2011

## Pour en savoir plus :

- [www.terreetcite.org](http://www.terreetcite.org)

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

<p><b>Impulser</b> Terre et Cité développe la cartographie avec l'appui des autres acteurs (collectivités, acteurs associatifs, etc)</p>	<p><b>Orienter</b> Terre et Cité aide à rédiger les cahiers des charges et aide les agriculteurs à répondre aux demandes pour la restauration collective locale</p>
<p><b>Animer</b> Terre et Cité anime le territoire et ses acteurs, notamment avec son conseil d'administration qui rassemble d'autres associations et des élus des collectivités, et assure le dialogue avec le monde agricole La réponse PAT et LEADER est issue d'une collaboration entre acteurs</p>	<p><b>Opérer</b></p>
<p><b>Accompagner</b></p>	<p><b>Financer</b> Les collectivités financent via l'adhésion à Terre et Cité Magny-les-Hameaux a apporté un appui financier</p>
<p><b>Capitaliser</b></p>	<p><b>Diffuser</b> Les collectivités contribuent à la diffusion de la carte ouverte et organisent des événements en mairie (ex : brocante ...)</p>

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

# LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE COMPLÈTE AUTOUR D'UN AGROMATÉRIAU

## Intervenants :

**Bernard Courtin - Biomis G3**  
**Elsa Borujerdi - GPSEO**



PORTEUR(S)  
Biomis G3



PROJET  
Bloc porteur Béton  
Miscanthus



ANNÉE DE LANCEMENT  
2013

## Pour en savoir plus :

- [www.global-et-local.eu/?Biomis-G3-et-l-emergence-de-35283](http://www.global-et-local.eu/?Biomis-G3-et-l-emergence-de-35283)

L'association Biomis G3, qui regroupe des agriculteurs, des industriels et des territoires, travaille à la mise en oeuvre de filières miscanthus locales et pérennes en Île-de-France. Cette plante non invasive a en effet un fort potentiel de valorisation. Un bloc béton porteur, contenant 60 % de miscanthus a pu être élaboré par les industriels Alkern et Calcia et est actuellement en cours de certification au CSTB. Un premier projet pilote a été lancé avec la construction pour 2017 de deux lots de 46 logements sociaux sur la commune de Chanteloup-en-Brie (Marne-la-Vallée), utilisant 100 tonnes de matériau végétal. Le miscanthus, produit localement, sera transformé par un industriel de l'agglomération et utilisé dans une opération habitat sur une commune membre : l'ensemble des opérations se dérouleront dans un rayon de moins de 30 kilomètres. D'autres réalisations sont en cours notamment sur la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. La démarche initiée par Biomis G3 fait appel aux producteurs, industriels de grands groupes et PME sur des territoires pilotes pour développer une filière complète, autour de la production et la valorisation de cet agromatériau dans une gamme large d'applications (construction, automobile, aéronautique, cosmétique...).

Biomis G3 concrétise une rencontre entre la préoccupation d'un territoire pour valoriser des friches polluées (dépôts sauvages, faible valorisation des terrains) et des porteurs de projet d'une filière d'agromatériaux.

Le projet est encore en phase expérimentale (25 hectares cultivés) et dans l'attente d'une labellisation du bloc béton par le CSTB en septembre 2017. Mais il est déjà bien avancé et il est possible d'identifier des facteurs ou conditions de réussite.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Acteurs industriels présents sur le site : PSA, Calcia + agriculteurs pionniers
- Pas de démonstrateur : application directe avec le bloc de béton porteur en miscanthus
- Bonnes terres agricoles

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Mobilisation autour du projet : impulsion par les dirigeants des différents partenaires et souhait de s'inscrire dans la dynamique
- Articulation entre culture maraîchère et culture industrielle à approfondir, notamment en zone dense (Paris et 1<sup>ère</sup> couronne) : concurrence ou complémentarité ?

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Oui. Il est nécessaire de cibler un territoire à 50 km du site de transformation (articulation avec zone portuaire possible à terme pour élargir la zone d'approvisionnement/commercialisation du miscanthus). Il faut trouver les ingrédients pour intéresser les territoires : dépollution, construction, agriculture industrielle (diversification). En zone dense, une articulation est à approfondir sur l'utilisation transitoire dans l'attente d'une urbanisation future.

# LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE COMPLÈTE AUTOUR D'UN AGROMATÉRIAU

## Intervenants :

**Bernard Courtin - Biomis G3**  
**Elsa Borujerdi - GPSEO**



**PORTEUR(S)**  
Biomis G3



**PROJET**  
Bloc porteur Béton  
Miscanthus



**ANNÉE DE LANCEMENT**  
2013

## Pour en savoir plus :

- [www.global-et-local.eu/?Biomis-G3-et-l-emergence-de-35283](http://www.global-et-local.eu/?Biomis-G3-et-l-emergence-de-35283)

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<p><b>Impulser</b> Le territoire et l'établissement foncier d'Ile-de-France (EPFIF) ont acquis, défriché les terrains puis recherché un exploitant</p>		<p><b>Orienter</b> Sur un autre territoire (77), le territoire a favorisé la réalisation par un bailleur social d'une opération de construction de 46 logements en bloc de béton en miscanthus (sous réserve de sa labellisation par le CSTB)</p>
	<p><b>Animer</b></p>		<p><b>Opérer</b></p>
	<p><b>Accompagner</b> L'agglomération souhaite accompagner l'essor d'une filière de miscanthus sur son territoire : une réflexion est en cours sur son contenu mobilisant les services du développement économique, de l'agriculture et de l'habitat</p>		<p><b>Financer</b></p>
	<p><b>Capitaliser</b></p>		<p><b>Diffuser</b></p>

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

# VÉLOS ÉLECTRIQUES PARTAGÉS, UN OUTIL AU SERVICE DE L'EIT

## Intervenants :

François Rabasse - Colibree  
Pierre-Olivier Viac - CCI Essonne



PORTEUR(S)  
Colibree



PROJET  
Mobilité durable  
sur les territoires



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2014

## Pour en savoir plus :

- [www.colibree.eu](http://www.colibree.eu)

Colibree a développé un service professionnel de gestion de "flottes privées" de vélos à assistance électrique à destination des entreprises et des acteurs économiques (acteurs du tourisme, immobilier d'affaire). L'employeur qui adopte le service peut ainsi améliorer ses modes de gestion, notamment l'attractivité d'un site excentré, la qualité de vie au travail, l'empreinte carbone. Pour le territoire, c'est une contribution à l'image, aux problématiques transports, aux dynamiques économiques. Colibree a choisi un modèle de développement territorial original qui la rend très adhérente aux territoires sur lesquels elle opère ses services.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Satisfaction des clients
- Bonne relation/interaction avec les collectivités
- Lien entre les services "développement économique" et "développement durable" des collectivités
- Pour les entreprises, une offre appétente, avec une efficacité commerciale, une notoriété, et une maintenance exigeante et fiable
- Pour être efficace sur la maintenance, installation d'un point de stockage et de réparation à proximité de la zone d'activités couverte
- Proposition d'une flotte de taille réduite pour commencer, privée, sans anonymat pour la réservation

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Besoin des entreprises d'un service fiable et efficace : être efficace et exigeant pour convaincre les entreprises
- Lenteur des décisions dans les collectivités : anticiper les démarches
- Difficulté d'avoir des collectivités comme client (cf marchés publics, ne pas privilégier une entreprise ...) : proposer ce système comme expérimentation
- Nécessaire de se faire connaître sur le territoire, auprès des zones d'activités

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Le modèle est exportable, et, dans un second temps, les flottes de vélos peuvent même être acquises par l'entreprise qui accueille la prestation si elle le souhaite. Il est nécessaire de cibler des entreprises déjà proches d'un point de stockage et de maintenance Colibree. Sinon, il faut identifier un secteur d'activités avec plusieurs entreprises intéressées, mais il reste difficile pour Colibree d'investir un territoire où il n'y a pas déjà d'implantation s'il n'y a qu'une seule entreprise intéressée.

# VÉLOS ÉLECTRIQUES PARTAGÉS, UN OUTIL AU SERVICE DE L'ÉIT

## Intervenants :

François Rabasse - Colibree  
Pierre-Olivier Viac - CCI Essonne



PORTEUR(S)  
Colibree



PROJET  
Mobilité durable  
sur les territoires



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2014

## Pour en savoir plus :

- [www.colibree.eu](http://www.colibree.eu)

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

La collectivité n'est pas ici à l'initiative du projet : c'est l'entreprise Colibree elle-même qui a démarché les entreprises susceptibles d'être intéressées sur les zones d'activités cibles. La CCI Essonne accompagne et promeut cette démarche en Essonne.

	<p><b>Impulser</b> Le projet est impulsé par Colibree</p>		<p><b>Orienter</b> La CCI Essonne peut orienter des entreprises intéressées vers Colibree</p>
	<p><b>Animer</b> La CCI Essonne joue un rôle d'animation sur le département, mais c'est Colibree qui démarche et est le plus pro-actif</p>		<p><b>Opérer</b> Colibree opère sur le terrain</p>
	<p><b>Accompagner</b> La CCI Essonne accompagne, tout comme la collectivité lorsqu'elle trouve la démarche intéressante et veut être partie prenante</p>		<p><b>Financer</b> Ce sont les entreprises qui choisissent de tester la flotte de vélos Colibree qui paient la prestation et le système</p>
	<p><b>Capitaliser</b> La collectivité a la possibilité de capitaliser et valoriser cette démarche pour qu'elle essaime sur son territoire</p>		<p><b>Diffuser</b> Les collectivités diffusent et accompagnent ces bonnes pratiques sur le territoire</p>

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

# UNE PLATEFORME DE MUTUALISATION ET D'ÉCHANGES INTER-ENTREPRISES

Intervenant :

Samuel Cohen - France Barter



PORTEUR(S)  
France Barter



PROJET  
Réseau d'échanges BtoB



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2014

Pour en savoir plus :

- [www.francebarter.coop](http://www.francebarter.coop)

France Barter est un réseau d'échanges pour entreprises qui centralise et sécurise les transactions de biens et services via une plateforme web. Il permet aux entreprises de mutualiser leurs offres et leurs besoins (matériel, services, ressources humaines, communication ...) et ainsi de financer certaines dépenses ou projets d'achats directement en échange de leur production sans sortie de trésorerie.

Après avoir adhéré au service, les entreprises peuvent publier leurs offres de compétences disponibles et leurs besoins de compétences. Offres et besoins des différents adhérents sont "croisés" par l'algorithme du site sur la base des listings de compétences.

Les factures des prestations sont proposées via un outil de financement alternatif : le Bart€r Euros (l'unité de compte interne au réseau France Barter).

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Lister les besoins (clé du métier)
- Cartographier (visualisation du service ...)
- Mettre en place un troc non bilatéral

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Atteindre la masse critique : phénomène d'essaimage, croissance organique selon l'évolution des besoins (chaque contributeur apporte des domaines et des secteurs d'activités différents via ses contacts et ses prestations)
- Utiliser d'autres modes de financement (+/- crowdfunding)
- Valoriser les actifs (mutualisation des machines ...)
- Importance de la personnalité des interlocuteurs en entreprise dans la réussite

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Oui. On a l'exemple d'Agri-échange. La relation aux collectivités est à développer, avec des questions à creuser, notamment juridiques.

# UNE PLATEFORME DE MUTUALISATION ET D'ÉCHANGES INTER-ENTREPRISES

Intervenant :

Samuel Cohen - France Barter



PORTEUR(S)  
France Barter



PROJET  
Réseau d'échanges BtoB



ANNÉE DE LANCEMENT  
2014

Pour en savoir plus :

- [www.francebarter.coop](http://www.francebarter.coop)

Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

<p><b>Impulser</b> Accueil favorable des collectivités</p>	<p><b>Orienter</b></p>
<p><b>Animer</b> Dynamique pour se faire se rencontrer les entreprises</p>	<p><b>Opérer</b> 80% d'entreprises actives</p>
<p><b>Accompagner</b></p>	<p><b>Financer</b> Rémunération de France Barter sur le prix de l'entreprise (5% au vendeur, 5% à l'acheteur) Utilisation du crowdfunding et soutien BPI</p>
<p><b>Capitaliser</b> Créativité pour identifier les perspectives et besoins</p>	<p><b>Diffuser</b> AAP Socialement Responsable (prix du CRIF) Transition numérique</p>

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

# UNE APPLICATION DE COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

## Intervenants :

**Julien Honnart - WayzUp**  
**Roland Anemian - Saint-Quentin-en-Yvelines**

## Pour en savoir plus :

- [www.wayzup.com](http://www.wayzup.com)
- [www.saint-quentin-en-yvelines.fr/actualites/deplacements/wayzup-application-de-covoiturage-a-sqy/](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/actualites/deplacements/wayzup-application-de-covoiturage-a-sqy/)



PORTEUR(S)  
WayzUp



PROJET  
Covoiturage  
courte distance



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2012

WayzUp est une application de covoiturage courte distance qui permet de mettre en relation les employés pour qu'ils puissent effectuer leurs trajets domicile-travail. L'entreprise fondée en 2012 base son modèle économique sur des contractualisations avec des entreprises de grandes zones d'activités, qui proposent l'application à leurs employés. En moyenne, dans ces entreprises, un salarié sur quatre s'inscrit ; l'application compte en tout 35 000 inscrits et propose 12 000 trajets par jour en région parisienne. L'application a été développée en prenant en compte les contraintes spécifiques des trajets courtes distances ainsi que des horaires de départ variables des salariés.

**WayzUp** : 12 salariés, 60 entreprises partenaires, 70 000 trajets proposés chaque jour.

**Enjeux** : se concentrer sur les bassins d'emplois pour irriguer les territoires excentrés et ruraux.

**Saint-Quentin-en-Yvelines** : 12 communes, 230 000 habitants, 130 000 emplois dont 7 000 au Crédit Agricole et 10 000 au Technocentre Renault. Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) lancé en 2009. Lauréat du Trophée de la Mobilité du STIF en 2015.

Dans le cadre d'une expérimentation menée avec les entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines, WayzUp propose aux entreprises un abonnement annuel et une prestation de conseil. Le service est gratuit pour les salariés et permet de tisser des liens entre collègues. Le 1<sup>er</sup> client de la start-up sur le territoire est le Technocentre de Renault.

Des personnes gagnent 1h30 par jour de transport en utilisant l'application, qui permet des gains économique et de qualité de vie pour les entreprises qui contractualisent.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Atteindre une masse critique d'utilisateurs
- Proposer des trajets porte à porte, sans détour
- Faire de l'application un outil de travail
- Créer un réseau de confiance via l'entreprise
- Accompagner dans l'entreprise
- Nouer une relation forte avec la collectivité
- Organiser des trophées/défis qui motivent les entreprises
- S'implanter sur un territoire déjà structuré pour gagner du temps

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Maintenir la rémunération du conducteur en coût passager et le partage des frais
- Proposer une valorisation financière pour un propriétaire de voiture qui deviendrait covoitureur/passager
- S'adapter en temps réel, prendre en compte les horaires particuliers des salariés
- Donner envie de faire des rencontres, de changer de conducteur pour découvrir de nouvelles personnes
- Atteindre la masse critique
- Animer le réseau des covoitureurs

# UNE APPLICATION DE COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

## Intervenants :

Julien Honnart - WayzUp  
Roland Anemian - Saint-Quentin-en-Yvelines



PORTEUR(S)  
WayzUp



PROJET  
Covoiturage  
courte distance



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2012

## Pour en savoir plus :

- [www.wayzup.com](http://www.wayzup.com)
- [www.saint-quentin-en-yvelines.fr/actualites/deplacements/wayzup-application-de-covoiturage-a-sqy/](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/actualites/deplacements/wayzup-application-de-covoiturage-a-sqy/)

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

<b>Impulser</b> Répondre aux contraintes et attentes des salariés : rôle joué par WayzUp et les entreprises clientes	<b>Orienter</b> Densifier le réseau, intégrer les services des collectivités Mise en place par SQY et le STIF d'un incubateur multi-modal incluant l'application en 2017
<b>Animer</b> Animer la communauté, « relai klaxon » pour changer de covoitreur	<b>Opérer</b> Rôle joué par WayzUp et les entreprises clientes
<b>Accompagner</b> Accompagner au sein de l'entreprise : rôle joué par WayzUp et les entreprises clientes	<b>Financer</b> Pas de relation contractuelle entre SQY et WayzUp, ce sont les entreprises qui paient WayzUp La collectivité peut être caution pour les entreprises
<b>Capitaliser</b>	<b>Diffuser</b> Trophée de la mobilité : rôle des entreprises, de WayzUp, de SQY Volonté de faire subventionner par la collectivité les déplacements en covoiturage pour faire passer plus de personnes à l'acte (exemple que le propriétaire d'un véhicule soit prêt à devenir passager !)

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Le projet est reproductible car la méthodologie et le modèle fonctionnent sans contractualisation mais attention aux champs concurrentiels entre les différentes plateformes de covoiturage. Il est nécessaire d'avoir un territoire qui accueille de grandes entreprises ou du moins un bassin d'emploi important, caractérisé par une structure urbaine favorable au déplacement en voiture.



# UNE PLATEFORME GRATUITE DE PRÊT ET D'EMPRUNT D'OBJETS ENTRE PARTICULIERS

Intervenant :

Églantine Tuillion - Mutum



PORTEUR(S)  
JBG SAS



PROJET  
Mutum



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2014

Pour en savoir plus :

- [www.mutum.com](http://www.mutum.com)

Fondée en 2014 par Frédéric Griffaton et Mathieu Jeanne-Beylot, Mutum est une plateforme numérique de partage d'objets entre particuliers. Elle permet aux utilisateurs d'emprunter et de prêter des biens de consommation, augmentant ainsi le taux d'utilisation des objets tout en réduisant le nombre d'objets achetés. Les prêts et emprunts sont réalisés sans argent, mais grâce à un système de crédits spécifique à la plateforme : les "mutums". L'utilisateur peut accumuler des "mutums" en s'inscrivant, en proposant ses objets, en les prêtant et en relevant des défis. Il les dépense lorsqu'il souhaite emprunter les objets dont il a besoin, grâce à un système de géolocalisation qui lui affiche les objets les plus proches de chez lui, ce qui favorise de fait les circuits courts.

En 2017, cette offre de partage d'objets sera ouverte aux services entre particuliers. Le triple objectif de Mutum est de permettre de faire des économies, renforcer et multiplier le lien social et développer un mode de consommation plus responsable.

Aujourd'hui la plateforme compte 65 000 utilisateurs et 100 000 objets. L'entreprise compte actuellement 8 salariés et souhaite développer son activité de services.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

Pour faire face à la principale difficulté qui est celle des usages et des changements de comportement, il est nécessaire de trouver des ambassadeurs dans les quartiers, les immeubles : des personnes souvent déjà engagées, sensibilisées à l'écologie.

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Créer du lien, de la convivialité
- Persuader et communiquer sur le fait que ça permet de faire des économies, de gagner du temps, de rencontrer des gens
- Inciter à des comportements plus respectueux (en cas de dégradation les personnes rachètent souvent les objets)
- Identifier si les entreprises porteuses peuvent nouer davantage de liens avec les territoires
- Surmonter la question des territoires et de la fracture numérique qui peut représenter un frein important au développement ce type de plateforme : mobiliser les PIMM'S
- Communiquer sur ce qui est empruntable (les 34 objets de la liste) pour sensibiliser davantage : perceuse, appareil à raclette, scie circulaire, livres ...

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Un potentiel existe auprès des collectivités mais le modèle économique actuel bloque.

# UNE PLATEFORME GRATUITE DE PRÊT ET D'EMPRUNT D'OBJETS ENTRE PARTICULIERS



PORTEUR(S)  
JBG SAS



PROJET  
Mutum



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2014

Intervenant :

Églantine Tuillion - Mutum

Pour en savoir plus :

- [www.mutum.com](http://www.mutum.com)

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

Un seul contact est pris avec une collectivité (ville de Sceaux). Aujourd'hui, les demandes sont issues des services de directions des Ressources Humaines de grandes entreprises comme des banques. Une demande nouvelle émerge de la part de bailleurs sociaux qui voient dans la plateforme de services un moyen de créer du lien social comme cela est le cas à Paris 14<sup>ème</sup> arrondissement avec Logis Transport ou encore avec l'OPH Montreuil. Les promoteurs sont également des acteurs intéressés car ce type de services peut offrir une véritable valeur ajoutée aux programmes commercialisés (Bouygues Construction a notamment fait part de son intérêt).

Au sein des entreprises, la promotion de la plateforme est assurée par les Ressources Humaines et les Comités d'Entreprises. Le modèle financier repose sur 1€ versé par salarié par l'entreprise à Mutum. Cela pose la question du modèle de participation d'une collectivité à ce type de service qui ne pourrait pas se faire selon les mêmes modalités. En cas de prêt de matériel, une caution est versée.

Un frein au développement de ce type d'initiative porte sur l'absence de communication et d'informations de tout un chacun sur tout ce que peut faire l'objet de prêt.

Afin de diffuser cette initiative, une opportunité serait de mobiliser le groupe d'élus franciliens en charge de l'ESS sur ce type de projet ou de tirer parti de certains équipements ou lieux ressources comme la Maison des usages de l'ANRU à Stains.



# DE L'AGRICULTURE HORS-SOL SUR DES FRICHES URBAINES ET PÉRIURBAINES

## Intervenants :

Alexis Lefebvre - Le Vivant et la Ville  
Frank Zschiegner - Versailles Grand Parc



PORTEUR(S)  
Le Vivant  
et la Ville



PROJET  
Solution pour revaloriser  
les friches urbaines  
et périurbaines



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2012

## Pour en savoir plus :

- [www.levivantetlaville.com](http://www.levivantetlaville.com)
- [www.lesfermesenville.com](http://www.lesfermesenville.com)

En 2012, la ville de Saint-Cyr-l'École a mis à disposition de l'association Le Vivant et la Ville un terrain en friche sur son territoire. L'association, qui regroupe 28 entreprises du monde du paysage, de la gestion de l'eau, du sol, de l'urbanisme et de la formation y a implanté un démonstrateur : Les Fermes en Ville. Ce projet d'une surface de 3,5 hectares, piloté par Les Fermes de Gally, Veolia, Sol Paysage et Hydrasol, vise à revaloriser le foncier par le biais d'un projet d'agriculture urbaine fonctionnant en économie circulaire. Trois types d'activités y sont implantées : de l'agriculture hors-sol, des jardins hors-sol à destination des particuliers, et un espace dédié aux visites pédagogiques et professionnelles permettant de diffuser les connaissances sur le thème de l'agriculture hors-sol.

Le démonstrateur a permis de produire en 2014 8 tonnes de fraises, 4 tonnes de framboises, 8 tonnes de tomates cerises et des herbes aromatiques vendues en circuits courts (épiceries, supermarchés locaux) tout en revalorisant du foncier délaissé.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Partenariat avec un chantier de rénovation d'une station d'épuration à proximité immédiate : récupération des terres inertes de creusement des bassins de la STEP pour niveler la friche en vue de l'accueil de la Ferme urbaine, et financement du bassin et du drainage de la Ferme urbaine par l'économie générée par le non-déplacement des terres inertes sur un lieu de stockage lointain
- Fonds LEADER et appuis publics à l'investissement de départ
- Valorisation des déchets verts de proximité (broyage + compost) via une entreprise d'insertion
- Terrain en friche déjà classé ZA et à proximité du projet paysager de l'Allée Royale
- Coopération économique entre acteurs via une grappe d'entreprises (Le Vivant et la Ville) et présence d'un acteur viable économiquement, ancré territorialement pour porter techniquement et financièrement les investissements (Fermes de Gally)
- Achat du foncier par la grappe d'entreprises à la collectivité (Saint-Cyr-L'École)

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Investissements de dépôts lourds à porter donc nécessaire de s'appuyer sur des acteurs économiques solides
- Problématique de l'accès à l'eau en cas de pollution existante sur une friche (ici réutilisation de l'eau de ruissellement de la friche via un nivellement du terrain sous forme de toit inversé + drainage + bassin de récupération)
- Pas d'obligation pour la Ferme urbaine d'être propriétaire du terrain (possibilité de mise à disposition, convention d'occupation, bail rural par le propriétaire, public ou privé)
- Nécessité d'au moins 2 à 3,5 hectares pour une viabilité économique de la Ferme urbaine, par exemple un terrain de décharges de terres excavées
- Accès à un financement de la CDC et de l'ADEME grâce à la requalification d'une friche

# DE L'AGRICULTURE HORS-SOL SUR DES FRICHES URBAINES ET PÉRIURBAINES

## Intervenants :

Alexis Lefebvre - Le Vivant et la Ville  
Frank Zschiegner - Versailles Grand Parc



PORTEUR(S)  
Le Vivant et la Ville



PROJET  
Solution pour revaloriser les friches urbaines et périurbaines



ANNÉE DE LANCEMENT  
2012

## Pour en savoir plus :

- [www.levivantetlaville.com](http://www.levivantetlaville.com)
- [www.lesfermesenville.com](http://www.lesfermesenville.com)

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<b>Impulser</b>		<b>Orienter</b>
	<b>Animer</b> Le Vivant et la Ville prend en charge l'animation EEDD pour les scolaires, l'organisation et l'animation des jardins familiaux, l'animation du démonstrateur de l'agriculture hors-sol (accueil de groupes)		<b>Opérer</b> La Mairie de Saint-Cyr-L'École a mis à disposition la friche via une vente à l'€ symbolique
	<b>Accompagner</b> La CA Versailles Grand Parc a facilité et accompagné la création d'une grappe d'entreprises		<b>Financer</b> La CA Versailles Grand Parc subventionne la grappe d'entreprises, accueille l'animation de la grappe dans un bureau et a apporté un investissement de départ dans la ferme urbaine
	<b>Capitaliser</b>		<b>Diffuser</b> La CA Versailles Grand Parc diffuse le démonstrateur et jardins familiaux grâce à des visites par des scolaires, lycées, collèges et de la communication

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Le projet est reproductible s'il existe une volonté politique de revitaliser les friches. La présence d'acteurs économiques locaux et ancrés territorialement pour porter le projet est importante, de même qu'un appui à l'investissement initial. Il est nécessaire d'animer le territoire pour faire vivre la Ferme urbaine (animations EEDD, vente en circuits courts) et d'avoir une demande en produits locaux répartie sur tout le territoire.



# UNE OFFRE DE SERVICE POUR AIDER À LA VALORISATION DES INVENDUS



PORTEUR(S)  
PHENIX



PROJET  
PHENIX Île-de-France



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2014

Intervenant :

Jean Moreau - PHENIX

Pour en savoir plus :

- [www.wearephenix.com](http://www.wearephenix.com)
- [www.metropole.rennes.fr/actualites/education-vie-sociale-sante/education/gaspiller-moins-a-la-cantine](http://www.metropole.rennes.fr/actualites/education-vie-sociale-sante/education/gaspiller-moins-a-la-cantine)

Créée il y a 3 ans, PHENIX est une entreprise qui met en place des circuits d'économie circulaire en BtoB, dans un objectif de réduction du gaspillage. Pour favoriser la deuxième vie des produits (alimentaires et non alimentaires), elle les collecte et les redistribue à des acteurs associatifs. Son modèle d'affaire est basé sur l'accompagnement de grands comptes (grande distribution, industriels, traiteurs, agences événementielles...) dans la gestion de leurs invendus grâce à une gamme de services. Elle propose à ses clients de développer, en fonction du contexte, différentes filières de valorisation : associations caritatives, nourriture animale, destockeurs...

PHENIX travaille principalement avec des hyper/supermarchés mais aussi avec des structures de restauration collective. En 2016, PHENIX est partenaire de plus de 350 magasins, a créé 40 emplois et valorisé plus de 5 000 tonnes de marchandises. Elle a notamment permis la redistribution de 6 millions d'équivalents repas.

PHENIX permet une baisse du coût des déchets pour les clients (prise en charge du traitement par PHENIX) qui peuvent défiscaliser les dons en nature qu'ils effectuent de cette façon. La commission de PHENIX est négociée et rien n'est facturé aux associations qui récupèrent les invendus.

PHENIX propose une plateforme web mettant en relation l'offre et la demande en invendus. Le projet est en train d'évoluer vers un outil de gestion des quantités de déchets et de traitement en aval.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- S'appuyer sur un maillage local dense
- Profiter de la loi de lutte contre le gaspillage (les commerces de détail alimentaire de plus de 400m<sup>2</sup> ont désormais obligation de signer une convention de don avec une ou plusieurs associations d'aide alimentaire)
- Profiter du contexte médiatique et sociétal
- Se faire connaître par un travail de prospection et le bouche à oreilles
- Avoir un interlocuteur référent dans la collectivité (Rennes) : une élue
- Pour les gros volumes (super/hypermarché), déléguer la collecte aux associations
- Pour les moins grandes quantités, mettre en place un partenariat avec des entreprises logistiques vertes

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Être au bon endroit au bon moment !
- Faire un gros travail de sensibilisation et de présence sur le terrain
- Prendre en compte les délais du marché public et les différences de timing entre la start-up et les décisions des collectivités
- Bien identifier le bon interlocuteur : ville, communauté d'agglomération, métropole, département ...
- Intégrer les difficultés intrinsèques à la collecte en restauration collective (difficile de plugger l'appli, pas d'uniformité entre les écoles ...)



# UNE OFFRE DE SERVICE POUR AIDER À LA VALORISATION DES INVENDUS

Intervenant :

Jean Moreau - PHENIX



PORTEUR(S)  
PHENIX



PROJET  
PHENIX Île-de-France



ANNÉE DE  
LANCÈMENT  
2014

Pour en savoir plus :

- [www.wearephenix.com](http://www.wearephenix.com)
- [www.metropole.rennes.fr/actualites/education-vie-sociale-sante/education/gaspiller-moins-a-la-cantine](http://www.metropole.rennes.fr/actualites/education-vie-sociale-sante/education/gaspiller-moins-a-la-cantine)

Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<b>Impulser</b> Commande à PHENIX par la ville de Rennes d'un audit test pour quantifier/qualifier les déchets de la restauration collective : 40 écoles, 12 000 repas par jour, 1 tonne par jour de déchets alimentaires		<b>Orienter</b> Lancement par la ville de Rennes d'un plan de réduction du gaspillage (-50% d'ici 2020)
	<b>Animer</b> Amorçage, communication, sensibilisation		<b>Opérer</b> Travail avec les fournisseurs, les élus, les opérationnels
	<b>Accompagner</b> Accompagnement des écoles, des associations caritatives, de la cuisine centrale, du logisticien par PHENIX qui est le « chef d'orchestre »		<b>Financer</b> Marché public avec la ville de Rennes Financement de l'ADEME, de la DRAAF et du Ministère de l'Agriculture via l'appel à projet <i>Système alimentaire territorialisé durable</i>
	<b>Capitaliser</b> Marché pas encore très mature, difficile de capitaliser		<b>Diffuser</b> Sensibilisation du personnel Formation des élèves Conduite de changement Récupération politique par les élus

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Le projet est reproductible s'il s'agit de gros volumes. Il est nécessaire d'aller vers des clients déjà existants pour mutualiser la collecte. Il est préférable de déléguer l'audit à un cabinet de conseil et de maintenir la phase opérationnelle au sein de l'entreprise. C'est un sujet d'avenir et le timing est bon pour lancer des projets sur cette thématique (lien avec le cadre législatif). Il y a également des perspectives pour développer d'autres services.



# UNE PLATEFORME WEB/MOBILE POUR L'ÉCHANGE LOCAL DE RESSOURCES

Intervenant :

**Renaud Attal - Co-Recyclage**



PORTEUR(S)  
Co-Recyclage



PROJET  
Optimisation du réemploi,  
et accompagnement au  
recyclage matière.



ANNÉE DE  
LANCEMENT  
2013

Pour en savoir plus :

- [www.co-recyclage.com](http://www.co-recyclage.com)

Co-Recyclage, startup de l'ESS, développe et promeut le réemploi tout en favorisant la cohésion sociale et locale. Historiquement né du site gratuit [www.co-recyclage.com](http://www.co-recyclage.com) où tout un chacun (particuliers, associations, entreprises) peut donner ses objets devenus inutilisés et/ou récupérer des objets gratuitement, Co-Recyclage a décidé de développer des services BtoB dédiés aux professionnels (entreprises et administrations). Co-Recyclage accompagne ses clients afin de minimiser leur production de déchets, grâce à des outils numériques et des solutions innovantes, permettant d'optimiser le réemploi et la réutilisation de leurs mobiliers, matériels et matériaux, en interne comme au profit de récepteurs locaux (associations, startups, structures ESS...) fédérés sur [www.co-recyclage.pro](http://www.co-recyclage.pro). Lors d'un déménagement, une fin d'événement/exposition ou un chantier de déconstruction du BTP, Co-Recyclage détourne de la poubelle tout ce qui peut encore servir en optimisant le réemploi et accompagne le recyclage des objets inutilisables. C'est ainsi qu'en 2016, environ 1 300 tonnes ont été traitées avec un taux de réemploi de 69 %.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Remise en cause du premier modèle de développement qui ciblait en premier lieu les collectivités locales
- En parallèle de la plateforme gratuite destinée au grand public, développement de nouveaux services en BtoB permettant également de développer leur réseau de partenaires, par exemple avec les REP professionnels tels que Valdélia
- Conservation l'esprit de la filière ESS et poursuite, par exemple, de la réalisation d'opérations de démonstration exemplaires gratuites
- Background d'entrepreneurs des fondateurs

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Importance du caractère des dirigeants : souplesse, patience, persévérance, innovation, écoute
- Comprendre le marché, les attentes et besoins des clients
- Faire une veille du marché pour anticiper les évolutions des entreprises de l'ESS en économie circulaire
- Ne pas négliger et connaître les contraintes des collectivités locales à savoir les procédures des marchés publics et les accords cadre préexistants

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Le projet est reproductible à condition de conserver la philosophie de Co-Recyclage : une startup innovante engagée dans une démarche sociale et environnementale.



# UNE PLATEFORME WEB/MOBILE POUR L'ÉCHANGE LOCAL DE RESSOURCES

Intervenant :

**Renaud Attal - Co-Recyclage**



**PORTEUR(S)**  
Co-Recyclage



**PROJET**  
Optimisation du réemploi,  
et accompagnement au  
recyclage matière.



**ANNÉE DE  
LANCEMENT**  
2013

**Pour en savoir plus :**

- [www.co-recyclage.com](http://www.co-recyclage.com)

**Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?**

	<p><b>Impulser</b></p> <p>Le CD93 a su impulser la démarche d'échange de ressources dans les établissements scolaires pour la reprise du mobilier</p>		<p><b>Orienter</b></p>
	<p><b>Animer</b></p> <p>Le service logistique du CD93 a animé la démarche</p>		<p><b>Opérer</b></p> <p>Les projets BtoB sont opérés en multi-partenariat</p>
	<p><b>Accompagner</b></p>		<p><b>Financer</b></p> <p>L'entreprise a développé des services pour le BtoB et du sponsoring pour le site web</p>
	<p><b>Capitaliser</b></p> <p>De nouveaux projets sont en cours mais non signés</p>		<p><b>Diffuser</b></p>

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia



# COLLECTE, RECONDITIONNEMENT ET REVENTE DES CARTONS DE DÉMÉNAGEMENT

## Intervenants :

**Julie Queval et Antoine Ruel - Carton Plein**  
**Thierry Mareschal - Mairie de Paris**

### Pour en savoir plus :

- [www.cartonplein.org](http://www.cartonplein.org)
- [www.api-site-cdn.paris.fr/images/71244](http://www.api-site-cdn.paris.fr/images/71244)



**PORTEUR(S)**  
Carton Plein 75



**PROJET**  
Réemploi des cartons  
de déménagement



**ANNÉE DE  
LANCEMENT**  
2012

Carton Plein collecte gratuitement à domicile les cartons de déménagement après utilisation, les reconditionne et les revend pour un déménagement plus écologique et solidaire. L'association emploie en tant que "valoristes" et accompagne des personnes en situation précaire dans un cadre de travail adapté. Plus de 2 000 cartons sont collectés chaque mois puis revendus dans la boutique ou en ligne sur toute la zone du nord de Paris (et bientôt au sud). La collecte et la livraison sont réalisées en vélo électrique. Chaque carton réutilisé permet d'éviter la fabrication d'un nouveau carton qui consommerait 40 litres d'eau et émettrait 500 g de CO<sub>2</sub>.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Projet humain et écologique avec un modèle économique pertinent
- Hausse du chiffre d'affaires
- Bienveillance institutionnelle et des clients
- Travail des encadrants et accompagnement des salariés

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Prendre soin des personnes et de l'environnement

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<b>Impulser</b> Création dès la 1 <sup>ère</sup> heure d'un dispositif emploi par la ville de Paris		<b>Orienter</b>
	<b>Animer</b> Travail en réseaux		<b>Opérer</b>
	<b>Accompagner</b>		<b>Financer</b> Subventions
	<b>Capitaliser</b>		<b>Diffuser</b> Informations par les canaux de la ville de Paris Présentation par les collectivités de ce mode de développement via des événements Appel à Projets

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Oui, dans un milieu urbain dense.

# UNE VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES EN MILIEU URBAIN

Intervenant :

Jérôme Perrin - Love your waste



PORTEUR(S)  
Love your waste



PROJET  
Offre de valorisation de biodéchets



ANNÉE DE LANCEMENT  
2015

Pour en savoir plus :

- [www.loveyourwaste.com](http://www.loveyourwaste.com)

Love your waste accompagne ses clients (entreprises, restaurateurs privés, collectivités) dans la gestion de leurs biodéchets par le biais d'un tri et d'une collecte sur mesure. Le tri est organisé suite à un diagnostic qui permet d'optimiser le circuit de valorisation, donne lieu à des conseils sur l'installation la plus adaptée et à la création d'une signalétique spécifique. En ce qui concerne la collecte, les horaires et la fréquence sont adaptés aux besoins du client et effectués par des personnes en insertion. Les partenaires peuvent en outre valoriser leur participation dans le cadre de leur stratégie RSE : reporting sur la quantité de biodéchets collectés, rapport sur le biogaz et les engrais naturels, rapport sur les déchets valorisés en énergie, informations sur le parcours de professionnalisation des agents de collecte.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Assurer un bon tri à la source des déchets
- Sensibiliser les différents publics (ateliers, signalétique ...)
- Effectuer des entretiens locaux notamment avec les responsables des caisses des écoles de Paris en charge de la gestion des cantines scolaires
- Rencontrer la bonne personne au bon moment !

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Générer une activité qui assure un taux de réinsertion dans la vie active intéressant grâce à des emplois comportant un contact avec le client lors de la récupération des bacs qui génère de la confiance en soi, sociabilité ...
- Ne générer aucun rebut suite au tri des biodéchets, ce implique qu'il n'y a pas besoin de déconditionneur
- Créer des synergies entre structures grâce au facteur humain

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<b>Impulser</b> AMI métabolisme urbain Paris Acteurs du Paris Durable (2017)		<b>Orienter</b>
	<b>Animer</b>		<b>Opérer</b>
	<b>Accompagner</b>		<b>Financer</b> 0€ dépensé par la ville
	<b>Capitaliser</b>		<b>Diffuser</b> Expérimentation sur quoi à l'occasion de la COP21

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Dans les projets d'aménagement, il est nécessaire de prévoir les aménagements de locaux appropriés : localisation, nombre de bornes avec une borne déchets organiques. Il est possible d'optimiser le poids carbone du transport des déchets avec le transport par voie fluviale et d'optimiser les rotations de transport des déchets pour réduire le coût de la prestation. Une capacité d'accueil suffisante des biodéchets par des installations de méthanisation franciliennes est également nécessaire.



# LA CRÉATION DE PIGMENTS À PARTIR DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

## Intervenants :

**Valérie Anne - Coeur de Couleur**  
**Nathalie Jacquart - Paris-Ouest La Défense**



**PORTEUR(S)**  
SARL Coeur de  
Couleur/SAS Coeur  
de Couleur Lab



**PROJET**  
Les Couleurs  
d'Hadoinie



**ANNÉE DE  
LANCEMENT**  
2014

## Pour en savoir plus :

- [www.lescouleursdhadoinie.com](http://www.lescouleursdhadoinie.com)

Coeur de Couleur est une entreprise gérée par Valérie Anne. La fondatrice, docteur en pharmacie et artiste peintre plasticienne, a un jour l'idée de recycler un pot de cacao périmé : c'est la première pierre d'une démarche visant à créer des pigments naturels à base de déchets alimentaires, liant la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement de produits à fortes valeurs ajoutées. Les débouchés potentiels de ces pigments sont nombreux (cosmétiques, peintures, encres ...). L'entreprise a d'ores et déjà breveté et mis sur le marché une marque de peinture de loisirs créatifs (Les Couleurs d'Hadoinie), et testé plus de 800 matières potentielles pour la création de pigments. Elle réalise actuellement des tests de faisabilité pour l'application de ses procédés en cosmétique.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Optimiser tous les postes, travailler sur toutes les matières ("créer un nouveau nuancier de couleurs")
- Tout sécuriser (passer dans le REACH)
- Apporter une transparence, une information, basée sur la bienveillance

Le territoire a joué un rôle similaire à une AMO individuelle :

- Impulser, faciliter, aider : souci du territoire pour faciliter les lieux, le travail avec d'autres acteurs locaux
- Catalyser et orienter, calibrer, structurer : conseils (pas intrusif)

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Fabriquer une machine, un générateur ("défi du moment") avec un minimum d'énergie utilisé sur le lieu de transformation
- Créer un tissu économique demande du temps
- Caractériser le flux (origine, production, qualité, bactérie ...)
- Passage du territoire de CA à EPT qui est désormais légitime pour porter des expérimentations à grande échelle : projets complexes où il faut savoir qui fait quoi
- Passer à l'industrialisation est plus long (avec différents usages, produits ...)

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Oui, mais c'est un projet multi-applications (cosmétiques, bâtiment ...) avec une technicité complexe.

# LA CRÉATION DE PIGMENTS À PARTIR DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

## Intervenants :

Valérie Anne - Coeur de Couleur  
Nathalie Jacquart - Paris-Ouest La Défense



## Pour en savoir plus :

- [www.lescouleursdhadoinie.com](http://www.lescouleursdhadoinie.com)

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<p><b>Impulser</b> Expérimentations comme point de départ et travail pour relier entreprises, territoire et recherches Mise en réseau avec les partenaires : formalisation écrite du choix de l'orientation prioritaire (ancrage local) Aide de la CT pour cadrer le projet</p>		<p><b>Orienter</b> Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD) : enjeu de valorisation des déchets Démarche éco-campus : question du gaspillage alimentaire abordée sous l'angle de la méthanisation (volonté d'innover avec ce projet)</p>
	<p><b>Animer</b> Aide de la CT à la démarche à chaque étape Aide à la mise en relation, facilitateur</p>		<p><b>Opérer</b> Nécessité d'associer les différentes parties prenantes avec Suez, éco-campus</p>
	<p><b>Accompagner</b> Aide de la CT pour classer les déchets Mise en lien avec les acteurs du territoire</p>		<p><b>Financer</b> Aide à la recherche de financement Innov'up pour la machine Renvoi vers des financements existants et adaptés Possibilité d'insérer le projet dans le programme LIFE ou l'appel à projet Horizon 2020 avec l'aide de la collectivité</p>
	<p><b>Capitaliser</b> Possibilité de travail avec l'Université pour savoir si le générateur de transformation des aliments en pigments va avoir un impact sur le gaspillage alimentaire et si ce modèle peut aller jusqu'au particulier</p>		<p><b>Diffuser</b> Aide de la CT au porteur de projet pour diffuser l'information et avoir accès aux financements et autres partenariats publics</p>

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

# UNE CULTURE URBAINE DE CHAMPIGNONS SUR MARC DE CAFÉ

Intervenant :

**Arnaud Ulrich - La Boîte à Champignons**



**PORTEUR(S)**  
La Boîte à Champignons



**PROJET**  
Du marc de café comme substrat de culture



**ANNÉE DE LANCEMENT**  
2010

Pour en savoir plus :

- [www.laboiteachampignons.com](http://www.laboiteachampignons.com)

La Boîte à Champignons, c'est la rencontre de passionnés d'agriculture urbaine et d'économie sociale et circulaire, avec un défi : permettre aux villes et aux particuliers de cultiver, travailler, penser de manière plus ... circulaire. Tout cela, la Boîte à Champignons le fait au quotidien depuis 2012, en Île-de-France : elle récupère du marc de café, le transforme avec une association d'insertion en pleurotes Monte Cristo, puis le confie aux maraîchers qui fertilisent leurs cultures avec. La Boîte à Champignons adresse son offre à la fois aux entreprises par des offres de service et de conseil, aux restaurateurs et grands chefs pour leur qualité gustative, aux particuliers par le biais de boîtes prêtes à cultiver chez soi, aux associations pour financer leurs projets, et enfin aux collectivités en offrant un kit pédagogique complet, ludique et écologique pour les enfants du primaire.

## Quels facteurs et conditions de réussite du projet ?

- Impulsion et partenariat avec écoles
- Approche de diffusion assez macro

## Quelles leçons retenir ? Comment résoudre les difficultés ?

- Mobiliser différents types d'acteurs : collectivités, académies, syndicats

## Quel(s) rôle(s) de la collectivité dans le projet ? Ou d'un autre acteur clé (à préciser) ?

	<b>Impulser</b> impulser le projet auprès des écoles cibler des quartiers de bureaux et éco-quartiers		<b>Orienter</b> vers les campus, universités, écoles vers la recherche et le développement
	<b>Animer</b> équipe pédagogique		<b>Opérer</b>
	<b>Accompagner</b>		<b>Financer</b> aides importantes des collectivités, en particulier le CRIoF qui a aidé pour l'étude du modèle éco et de diffusion et pour la projection du développement éco
	<b>Capitaliser</b> évaluation des comportements a posteriori de la formation/éducation nécessaire		<b>Diffuser</b> diffuser le modèle à plus grande échelle

Source : Guide CGDD, *Ecologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires*, 2014, adapté par Auxilia

## Le projet est-il reproductible ? À quelles conditions ?

Oui ! Une déclinaison est possible via le Plan Régional des Déchets auprès des collectivités, syndicats ... Ce projet passe par l'éducation, la sensibilisation. Il est nécessaire de créer des pôles de collecte.



## Pour revivre la journée ...

Le programme, les supports et les photos de la rencontre sont disponibles sur : [www.teddif.org/spip.php?article401](http://www.teddif.org/spip.php?article401)

## Pour découvrir d'autres projets ...

L'édition 2017 du recueil cartographique des initiatives franciliennes en économie circulaire est téléchargeable sur : [www.oree.org/source/\\_2017\\_cart\\_idf.pdf](http://www.oree.org/source/_2017_cart_idf.pdf)

Initié depuis 2013, le **comité francilien de l'économie circulaire** est un groupe de réflexion, de collaboration et d'action pour promouvoir l'économie circulaire en Île-de-France. Il réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, de l'ARENE Île-de-France, de la CCI Paris Île-de-France, du Conseil régional d'Île-de-France, de la DIRECCTE Île-de-France, de la DRIEE Île-de-France, de l'IAU Île-de-France, de la Mairie de Paris, de l'ORDIF, d'ORÉE, de Paris Région Entreprises et du TEDDIF.

Sont au coeur du projet du **comité francilien** la mutualisation des compétences et des ressources pour consolider une vision globale sur la transition de l'Île-de-France vers une économie circulaire ; le développement d'outils transversaux et d'actions multipartites pour dynamiser les politiques des territoires franciliens en faveur d'une économie circulaire et la valorisation des entreprises, des associations et des collectivités d'Île-de-France engagées dans des modèles d'économie circulaire.

# teddif

 [www.teddif.org](http://www.teddif.org)

Créé en 2002, le réseau **teddif** (territoires, environnement et développement durable en Île-de-France) est une réponse commune de la DRIEE Île-de-France, de la direction régionale de l'ADEME, de l'ARENE, du Conseil régional Île-de-France et du Cerema Île-de-France, pour faciliter l'appropriation des principes du développement durable par les collectivités. Le but est aussi de leur permettre de repérer et de mieux connaître les acteurs régionaux susceptibles de les guider dans leur démarche.

**teddif** propose des lieux d'échanges et de sensibilisation, favorise le partage de connaissances et d'expériences, fait connaître des outils et démarches.

# orée

Entreprises, territoires et environnement

 [www.oree.org](http://www.oree.org)

**Orée**, association multi-acteurs créée en 1992, rassemble plus de 170 entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en oeuvre des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

**Orée** s'attache à proposer des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents notamment autour de ses trois priorités : la biodiversité et l'économie ; l'économie circulaire ; le reporting RSE et l'ancrage local des entreprises.